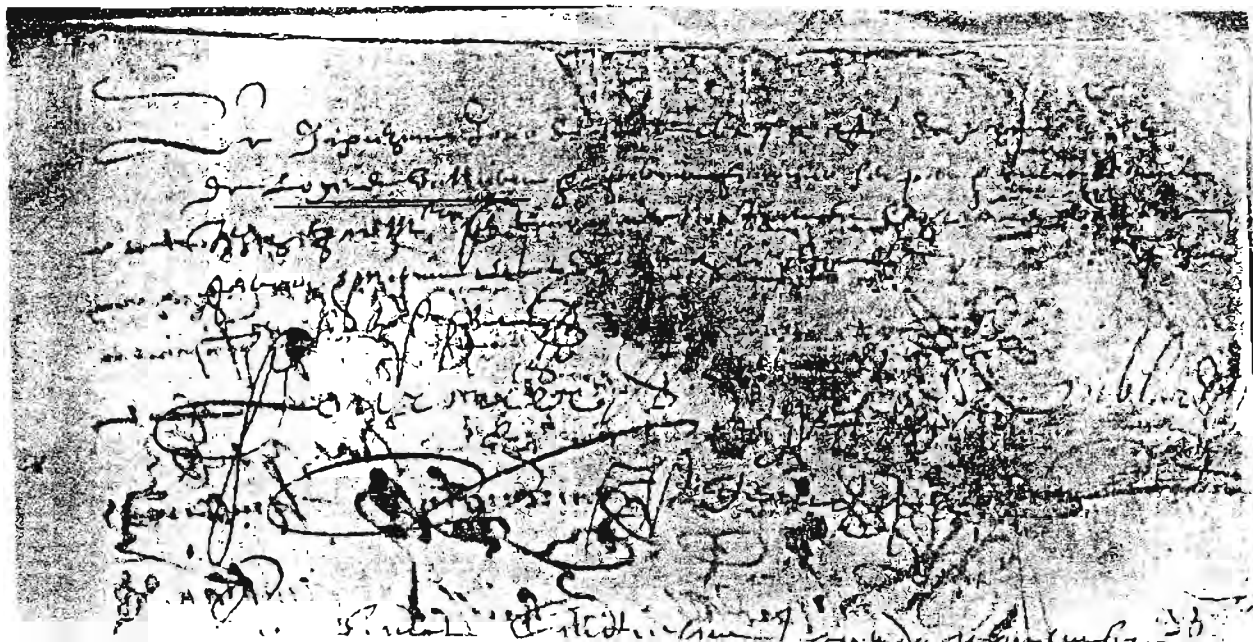


S. de p. b. a. m.
fontaine sa
fuerme

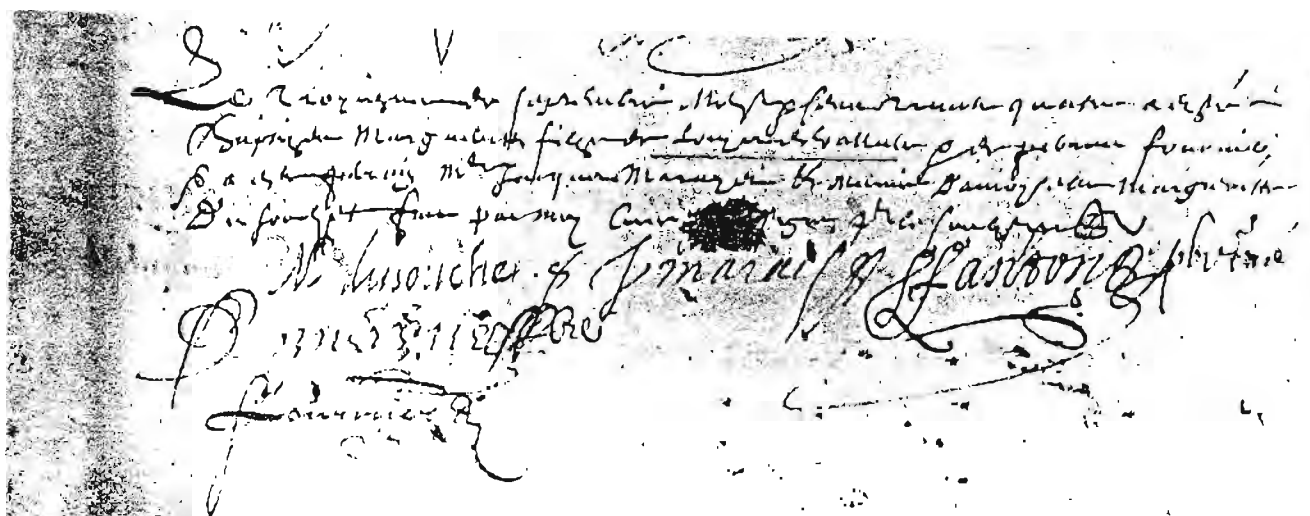
27
Louis filz de Louis Valier a. the baptis
par moy souz sign. Cur. de Sigouzar dans l'eglise
dud' l'eglise estant parain Louy Valier noy marie &
marime Louy le pape m. m. noy m. m. fait le dict baptis
le Douziesme d'april mil le six cent quarante
quint Foras cy cur

BOUTEVILLE

10. 10. 1627 · baptême de Jehan de Vallière,
Fils de Louys de Vallière
et Perrine Fournier.



3. 9. 1634 : baptême de Marguerite de Vallière,
Fille de Louys de Vallière
et Perrine Fournier.



03.09.1634 BOUTEVILLE
Baptême de Marguerite de Vallière.

Paris, le 4 Mars 2004

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous adresse, comme convenu, le résultat de mes recherches à Angoulême.

Comme je vous l'ai expliqué par téléphone, les recherches ont été assez intéressantes, puisqu'elles m'ont permis de confirmer la filiation dont vous aviez connaissance, ainsi de que de connaître une génération de plus.

J'ai commencé par étudier les registres du notaire de Segonzac.

A la date du 29 mars 1668 un document concernant "*Louis Vallière, laboureur, demeurant à présent au bourg de Segonzac*", est une indication selon laquelle Louis Vallière, ne serait pas originaire de Segonzac (*document joint, 4 pages*).

Ensuite, j'ai retrouvé d'autres documents qui me permettaient de déduire que la famille (de) Vallière était originaire de Bouteville. Notamment un document du 25 mars 1691 qui est une vente par Jean Bounet à Helye de Vallière du bourg de Bouteville (*document joint, 2 pages*).

Par chance pour la paroisse de Bouteville il existe des registres paroissiaux de 1601 à 1792 (les premières années sont en mauvais état et semblent lacunaires).

En revanche, il n'existe pas de registres de notaire pour le 17^e siècle à Bouteville.

Etude des registres paroissiaux de Bouteville.

Comme vous pourrez le voir sur les photocopies, les actes ne sont pas toujours en bon état. Parfois, ils sont donc difficiles à étudier.

10-10-1627 baptême d'un enfant (le prénom est illisible car il se trouve dans le coin du registre qui est détruit) de Louis de Vallière et Perrine Fournier. *Le prénom pourrait être Jehan.*

Registres paroissiaux de BOUTEVILLE (transcriptions)

Consultation des originaux

Commencent en 1601, date exacte ? Certains actes sont absolument illisibles. Les mariages ne commencent qu'en 1616

Le notaire Fournier signe un certain nombre d'actes

Le 17 janvier 1603 a esté baptisé Jehan Valière fils d'Anthoine Valière et de Janne Paiot ses père et mère ont esté parrain Jean Guillaume et marraine Andrée Janeau et ledit batême faict par moy mesme Pierre de al Vayssièr prestre curé de l'esglise saint Pol de Bouteville les jour et an que dessus (*document joint*).

Le 7 jour du mois de décembre mil six cent cinq a esté baptisé un enfant nommé (Blesu?) fils légitime et naturel de Anthoine de Valière et Jehanne Payot ses père et mère du bourg de Bouteville a esté parrain de Sales maraine Marguerite Cathelineau ledit baptême a esté fait sur les fonds baptismaux de l'église paroissiale Saint Pol de Bouteville par moy Louys Bouchelloy prestre curé de Lignières présents les sousignés (*document joint*).

Le 17 fébvrier 1607 a esté baptisée une fille nommée Philipe file légitime et naturelle à Anthoine de Valière et à Jehanne Payot ses père et mère a esté parein Samuel de Sales maireine Phelipe Fautin ? ledit baptême a esté fait sur les fonts baptismaux de l'église paroissiale Saint Paul de Bouteville par moy de Sales curé dudit Bouteville sousigné présents les sousignés (*document joint*).

Le 2^e mars 1608 a esté baptisé une fille de Anthoine de Vallière et de Jehanne Payot nommée Marguerite par Nicollas Gallopeau et Marguerite Gentils présent les sousigné (*document joint*).

Il semble que Anthoine de Valière signe.

Le neufviesme jour de juin l'an mil six cent neuf a esté baptisé une fille de Anthoine (de Vallière) et de Jehanne Payot nommé Collete par (?) Giraul et Collette Guilhaumieu (?) l'eglise de Bouteville (*document joint*).

(les éléments entre paranthèse sont détruit car il manque un morceau de l'acte)

à cette période il y a un Vallière qui signe de nombreux actes sur la commune, mais il n'est pas cité dans les documents. Après cette période, il n'apparaît plus.

Le 23 jour de novembre mil six cent onze a esté baptisé Pierre de Vallière fils de Anthoine et de Jeanne Payot ses père et mère et a esté pareine Pierre Constantin et marine (?) (?) le tout faict en l'église de Bouteville par nous prestre sousigné. (*document joint*).

Le sezième jour de mars mil six cent treize a esté baptisée une fille de Anthoine de Vallière et de Jehanne Payot nommée Marie par Pierre Giraud et Marie

Mongin fille de Pierre Mongin le tout faict en l' église de saint Paul de Boutheville en présence des sousignés et plusieurs autres (*document joint*).

Le treiziesme jour du mois d'octobre mil six cent quinze a esté baptisé un enfant nommée (^{Thobias} Hélié ?) filz légitime et naturelle de Anthoine de Vallière et de Jehanne Payot ses père et mère a esté parrain (^{Thobias} Hélié ?) Marie marine Catherine Durand fait ledit baptesme en l' église parroissiale Saint Paul de Boutheville par moy de Sales prestre curé dudit lieu présent les sousignés. (*document joint*).

Le dix neuf janvier 1617 a esté baptisé une fille de Anthoine de Vallière et Jehanne Payot nommée Jehanne par Laurant Besnard et Jehanne de Caron ? parin et marrinne le tout faict en leglize de Saint Paul de Bouthevie (*document joint*).

Acte signé par deux Fournier et un Vallière

Ensuite, il y a une page coupée au cutter (oui) et les pages qui suivent sont très abîmées sur le côté extérieur... Un certain nombre d'actes sont inexploitables. A partir de 1620 les choses s'arrangent et les actes sont à nouveau utilisables.

19 janvier 1626 décès de Jacques Fournier, en son vivant notaire royal (*document joint*).

Le samedi 24 janvier 1626 décès de Anthoine de Vallière (*document joint*).

- ✓ Le dixiesme jour d'octobre 1627 a esté baptisé un filz de Louys de Vallière et Perrine Fournier ses père et mère nommé Jehan par maître Pierre Fournier notaire royal du etc... le reste est illisible (*document joint*).

À partir de 1633 (les actes sont dans le désordre) dont 1633 après 1634, donc pour 1633 les actes sont en mauvais état. Il semble qu'il s'agit des actes de décès.

Reprise des baptêmes, à partir de 1634, les documents sont en bon état.

Le troisiemes septembre mil six cent trente quatre a esté baptisée Marguerite fille de Louys de Vallière et de Perrinne Fournier a esté parrain maistre Jacques Maruzier et Marraine damoiselle Marguerite du Souchet fait par moy curé soussigné en présent des soussignés.

03-09-1634 baptême de Marguerite, fille de Louis de Vallière et Perrine Fournier.

Dans les actes plus anciens on ne trouve qu'un couple (de) Vallière.

17-11-1601 (date incertaine) baptême de Hélie, fils de Anthoine et Jehanne Payot.

17-01-1603 baptême de Jehan, fils de Anthoine de Valière et Jeanne Payot.

06-12-1605 baptême de Blese?, fils des mêmes.

17-02-1607 Baptême de Philippe, fille de Anthoine de Vallière et Jehanne Payot.

02-03-1608 baptême de Marguerite, fille des mêmes.

09-06-1609 baptême de Colette, fille des mêmes (elle épousera un certain Hélie Durand).

25-11-1611 baptême de Pierre de Vallière, fils des mêmes.

20-03-1613 baptême de Marie, fille des mêmes.

12-03-1615 baptême de Helie de Vallière.

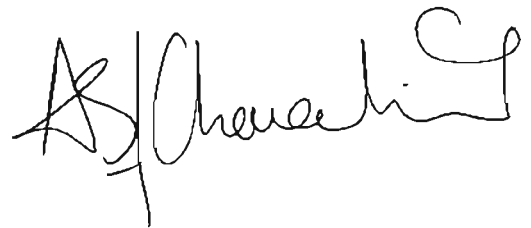
16-03-1616 baptême de Marie de Vallière, fille de Anthoine et Jehanne Payot.

✓Le 5 janvier 1626 inhumation de Anthoine de Vallière.

Le 19 janvier 1626 inhumation de Jacques Fournier, notaire royal.

Je suis, bien entendu, à votre disposition pour tout information complémentaire que vous jugerez utile.

En vous remerciant vivement de la confiance que vous m'accordez, veuillez agréer, chère Madame et cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'A. Chauvigny'. The signature is fluid and cursive, with a vertical line separating the first part 'A.' from the last name 'Chauvigny'.



Bonteville 10-10-1657

Pupit Jehan de Valliere (fils de Joroy)

V

Je soussigné...
 Baptême Marguerite fille de Louis de Vallière & Marguerite femme
 de Louis de Vallière...
 En présence de...
 M. Laroche & M. de Laroche
 M. de Laroche & M. de Laroche
 M. de Laroche & M. de Laroche

03.09.1634 BOUTEVILLE
 Baptême de Marguerite de Vallière

(fille de Louis)

De iij^e march 1608 a. st. baptizee en l'eglise
de l'antique de Valere a. de l'eglise par
nomme Marguerite f. nicolas gallois et
marguerite d'adils fut sub. sous signature
Blanche de l'eglise

Bouterville 02-03-1608

Bapt. Marguerite de Valere

En.
Elysée Vallière
ou
Marie Godbout

Je vous envoie avec ce petit livre, trois
ou quatre de ces bons de mariage, accou-
lé. La vieille s'en ordonne de leur côté, Joseph
Elysée Vallière, dominicain. Louis, Paul de
Chambourcy fils unique de Philéas Vallière
et de Emma Vallière de Louis, Paul de Chamb.
mariage. Les autres sont de Marie Emma Godbout
dominicain en cette paroisse, fille unique
de son père Godbout et de Lilius Bouché
de Louis Paul de Chambourcy. d'autres, pour
les autres, de même avec empressement
et un moment, nous espérons recevoir, à l'avenir
en cette paroisse, avec le consentement des
parents de la partie mineure, nous espérons
les voir dans un bel appartement de mariage
et leur offrir avec la bénédiction apostolique
en présence de M. Curé, de M. de la paroisse,
et de M. de la paroisse de la paroisse, de la paroisse,
mariage, les autres, les autres, les autres, les autres,
de mariage.

Le curé
M. de la paroisse
Elysée Vallière
Adelard Girard
M. de la paroisse

En l'an 1800, M. de la paroisse.

Le curé, M. de la paroisse, M. de la paroisse, M. de la paroisse.

M. 2. Jean Vallière & Claire Baucher

ce vingt deuxiesme Jour de february del'annee mille sept cent apres la publication d'un
de Mariage. (Monseigneur ayant accorde la dispense des deux autres qui se devoient faire dans
cette parroisse de St Pierre et St Paul pour le pouse, et de tout les trois qui se devoient faire en
celle de St Augustin pour le pouse) du futur mariage entre Jean Valliere fil de feu Pierre
Valliere de Anne la fille de son pere et mere de la fud. parroisse de St Augustin d'une part
et de Claire Baucher veuve de feu Jean Chabot de cette parroisse d'autre part, ne leant aucun
aucun empeschement de lousigne l'ectre d'ice de cette parroisse les ay marie selonc l'usage
de la dicte eglise en presence de Guillaume Paradis oule de le pouse. Michel Chabot son
et Rene Fourmes, lesquels ont signe avec moy ala requeste de Guillaume Paradis qui a delibere
sans y signer d'aucun l'ectre. MICHEL CHABOT Rene Fourmes

P. 3.

St-Pierre I. 11-

7 1707

Deuxieme
après la publication

mil sept cent sept le dimanche du mois de novembre
 des Bons de mariage faits aux pres de messes paroissiales de dix heures
 et vingtième dimanche après la pentecoste de l'année Jean Vallier habitant de cette
 paroisse et y devant maître ^{de la paroisse} et Suzanne Maranda fille Michel maranda et Marie
 Jean les pères et mères habitants de cette paroisse ont ne l'ont reconnu aucun
 empêchement de l'ordinaire de cette paroisse ny rien leur mutuel consentement
 mariage et ont au donné la benediction nuptiale en présence de Michel Maranda son
 beau-père et de son beau-frère de ce point: Fabien Maranda, Michel Chabot et Pierre
 de la paroisse et amis ont signé avec moy ala présence de Michel maranda et mères
 nature ont déclaré en l'absence de ces ne signer de ce contrat. Pour le Prestre
 Fabien, Michel, M Chabot, Jean Vallier & Suzanne Maranda

Les origines de la famille Drouin et Vallière(s).

Robert Drouin, premier ancêtre.

Robert Drouin, est le premier ancêtre commun des Drouin. Ce patriarche, né en 1607, dans le Pin-la-Garenne, village du Perche en France, arriva au Canada, en 1634, et s'établit à Beauport au fief de "La Clouterie". Deux ans après son arrivée, Robert Drouin passait son contrat de mariage le 27 juillet 1636, ce fut le premier contrat de mariage rédigé au Canada. Ayant épousé la fille du propriétaire du fief de "La Clouterie", Robert Drouin devint acquéreur d'une terre, la deuxième à l'ouest de la rivière aux Chiens, dans la paroisse du Château-Richer. En France, la famille Drouin a toujours été représentée honorablement. Une branche noble s'est développée en Bretagne. Ses armes étaient : "D'argent à six mouchetures d'hermine de sable, rangées 3,2 et 1 ; au chef de gueules, chargé de 3 coquilles du champ".

D'autres liens intéressants:

Arbre de Thomas Drouin et Cécile Vallières

Biographie de Robert Drouin

Biographie de Robert Drouin

Les Drouin D'Amérique

Delha 1627 - 1681

Les descendants de (Pierre) Vallière (1647-1681)

Les personnes qui portent le nom Vallière ont la chance de pouvoir fraterniser lorsqu'elles se rencontrent, parce qu'elles descendent toutes d'une souche unique.

En effet, un seul individu de ce nom est venu au pays y faire souche. Il s'agit de Pierre Vallière, fils de Louis et Perrine Fournier, originaires de St-Pierre de Segonzac, en Saintonge. Rares sont ceux et celles qui connaissent avec autant de précision le jour et les circonstances du débarquement en ce pays de leur premier ancêtre.

Nous sommes le douze octobre 1666. Le "Moulin d'Or" accoste en la rade de Québec, avec Pierre Vallière à son bord. Pourquoi était-il venu en Nouvelle-France? C'est qu'un certain Pierre Parent, maître boucher, résidant au pays depuis 12 ans, originaire lui aussi de Ségonzac, aurait, semble-t-il chargé quelque armateur de contacter son compatriote afin de l'amener au pays à titre d'engagé. Le 14 mai 1666 Pierre Vallière passait donc devant le notaire Langlois, à La Rochelle, un contrat d'engagement avec Pierre Parent pour le servir en qualité de domestique.

L'intendant Talon favorisait l'entrée au pays de domestiques pour aider au défrichement du sol: après 3 ans de service (pour rembourser les frais de la traversée en Nouvelle-France), ces nouveaux défricheurs devenaient aptes à acquérir une concession bien à eux. Pierre Vallière devient ainsi "habitant" (homme fixé au sol, chez lui). Il pouvait donc fonder un foyer. Âgé de 23 ans, le 8 septembre 1670 à Québec, il unit sa destinée à Anne Lagou, âgée de 21 ans, fille de Pierre Lagou et Marie Boiscochin de St-Étienne du Mans, au Maine (ancienne province de France qui comprend aujourd'hui les départements de la Sarthe et de la Mayenne). Le contrat fut passé à Québec devant le notaire Romain Becquet, le 25 août 1670 en la maison d'Anne Gagnier (Jeanne Jannier), veuve de Jean-François Bourdon, seigneur de Dombourg. Ont assisté à la cérémonie du contrat de mariage Anne Gagnier, dame Regnouard, veuve de Robert Giffard, maître chirurgien et seigneur de Beauport, Thérèse Naud, femme de Joseph Giffard, sieur de Beauport.

Pierre Vallière a doué la dite épouse de la somme de 300 livres tournois de douaire, et la dite épouse lui a apporté 200 livres tournois et 50 livres venant de Sa Majesté en considération de son mariage.

La famille Vallière s'est installée dans la seigneurie de Maure, territoire devenu par la suite St-Augustin, comté de Portneuf. Ils avaient pour voisins Jean-Baptiste Caillé dit le Picard et Robert Petit dit Milhomme. Pierre et Anne ont eu 8 enfants qui unirent leurs destinées aux Bouchard, Gaboury, Petit, LaCasse (Cassé), Boucher (Baucher), Maranda, Caillé.

"Texte de Juliette Vallière-Bastien. Chronique réalisée en collaboration avec la Société de généalogie de l'Outaouais, Inc., parue le 26 avril 1993."

Site généalogique de M. Luc Vollières

En résumé, il n'est pas facile de suivre l'évolution d'un arbre de la vie dans ce travail je vois beaucoup de divergences.
Pour tout commentaires m'écrire à : [Benoît Drouin](#)

[Retour à la page de la famille.](#)